



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E115845

VALABLE JUSQU'AU 10/10/2026

ÉDITÉ LE

13/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2003

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 05/08/2025

34 000

Raison sociale : ARMAND SARL

1 RUE DE LA SERVE

48400 FLORAC TROIS RIVIERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC florac

Siret : 450 369 533 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 34507

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 065.025.146

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 010.681.400

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Téléphone : 04 66 45 15 24

Portable : 06 71 15 14 20

Fax :

Site Internet :

E-mail : sarl.armand022@orange.fr

Responsabilité légale :

ARMAND SYLVAIN DIRECTEUR GÉNÉRAL / ARMAND JULIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/09/2024
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	26/09/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	26/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	29/11/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	29/11/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.